

## **Table ronde n°4: Comment mobiliser tous les acteurs autour de la mise en œuvre des ODD ?**

### Citations de l'Agenda 2030 relative à la thématique :

Dès le préambule du Programme de développement durable à l'horizon 2030, il est indiqué que « *tous les pays et toutes les parties prenantes agiront de concert pour mettre en œuvre ce plan d'action* ».

La réalisation du Programme requiert en effet la mise en place d'un Partenariat mondial qui « *facilitera un engagement mondial fort au service de la réalisation de tous les objectifs et cibles, rassemblant ainsi les gouvernements, le secteur privé, la société civile, le système des Nations Unies et les autres acteurs concernés et mobilisant toutes les ressources disponibles* » (article 39).

L'article 41 reconnaît « *que chaque pays est responsable au premier chef de son propre développement économique et social. [...] Nous apprécions le rôle que le secteur privé dans toute sa diversité – depuis les microentreprises jusqu'aux multinationales en passant par les coopératives –, les organisations de la société civile et les organisations philanthropiques sont appelés à jouer dans la mise en œuvre du nouveau Programme.* »

A cet égard, le Programme insiste sur l'importance de déployer des politiques publiques (art. 63 sur les stratégies de développement durable, art. 66 sur les ressources et l'appropriation nationale) et de mobiliser tous les acteurs, en particulier les entreprises privées (art. 67).

### Contexte belge:

Aux différents échelons institutionnels belges, chaque gouvernement développe sa politique de développement durable qui, à son niveau, peut contribuer à la mise en œuvre du Programme 2030. Dans une approche de cohérence des politiques de développement durable, la stratégie nationale de développement durable vise à mettre en œuvre les ODD en Belgique. Au niveau local, certaines villes, communes et provinces se sont également déjà emparés des ODD.

Les acteurs de la société civile, qu'ils soient issus du secteur privé, associatif ou académique ou « simples » citoyens, peuvent chacun œuvrer à leur niveau à la réalisation des ODD. Les bonnes pratiques recensées dans le cadre de la préparation du NVR le prouvent (cf. table ronde n°3), de même que la mobilisation de certains acteurs de la société civile autour de cet agenda.

Cependant, les niveaux de connaissance et de sensibilisation aux ODD varient sensiblement selon les acteurs, de même que la manière dont ils s'approprient ce Programme dans le cadre de leurs missions et actions quotidiennes.

### Éléments de l'avis coordonné par le CFDD sur le rapport préparant le NVR:

A ce sujet, l'avis coordonné par le CFDD mentionne le fossé profond qui existe entre les connaissances des décideurs politiques et des parties prenantes et celles du « citoyen moyen » : « *Des efforts supplémentaires sont nécessaires pour informer les « non convaincus » (éducation, sensibilisation, ...), ce qui est aussi un aspect du « no one left behind ». C'est seulement de cette manière qu'un soutien suffisamment large sera créé pour les modifications sociétales profondes qui sont nécessaires pour la mise en application du 2030 ASD. Une attention spéciale pour les jeunes générations est ici nécessaire* » ([25], pp 6-7).

### Questions abordées dans la table ronde :

Cette table ronde propose d'aborder trois questions :

- *Comment les différents types d'acteurs peuvent-ils, à leur niveau, s'approprier les ODD et s'engager dans des actions qui contribuent à leur réalisation?*
- *Y-a-t-il des acteurs à toucher prioritairement et si oui lesquels ?*
- *Quels partenariats tisser pour faciliter cette mise en œuvre et renforcer les complémentarités entre acteurs ?*